



OFFRE D'EMPLOI

COMMIS COMPTABLE – TEMPS PARTIEL

Fondée en 1954, la Chambre immobilière du Grand Montréal (CIGM) est une association à but non lucratif regroupant la presque totalité des courtiers immobiliers du Grand Montréal. Avec plus de 9 000 membres, c'est la troisième plus importante chambre immobilière au Canada. Sa mission est de promouvoir et protéger activement les intérêts professionnels et d'affaires de ses membres afin qu'ils accomplissent avec succès leurs objectifs d'affaires. La CIGM est aussi un intervenant majeur auprès des autorités gouvernementales, des médias, du public et des associations du milieu de l'immobilier. Elle diffuse régulièrement des communiqués de presse sur les statistiques mensuelles du marché de la revente et sur tout autre sujet touchant l'immobilier.

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Relevant du Directeur adjoint des opérations, le commis comptable appuie le travail des techniciens comptables et autres membres du service, en effectuant des tâches diversifiées en fonction du volume de travail. Les tâches comprennent, entre autres, le service à la clientèle afin de répondre aux questions et demandes ou pour tout autre type de suivi de nature financière, le calcul, la préparation et le traitement des encaissements, des factures, des crédits et des comptes recevables ainsi que le traitement de données financières courantes, conformément aux procédures établies.

RESPONSABILITÉS :

- Répondre aux appels téléphoniques des membres;
- Traiter des données financières, encaissements, crédits;
- Effectuer la saisie de données dans le système comptable;
- Faire les remplacements à la réception;
- Effectuer toute autre tâche relative au Service des finances.

EXIGENCES:

- Aptitudes pour le service à la clientèle;
- Formation ou expérience pertinente en comptabilité ou équivalente;
- Bonne capacité d'analyse;
- Bilinguisme parlé et écrit;
- Souci du travail bien fait;
- Esprit d'équipe;
- Habileté avec les outils informatiques de la suite Office de Microsoft;
- Bonne gestion des priorités;
- Flexibilité.

CONDITIONS :

Poste syndiqué à temps partiel selon un horaire de 15 heures par semaine (2 jours/semaine) entre le lundi et le vendredi. Possibilité d'heures supplémentaires lors des congés annuels et de la période estivale. Stationnement gratuit et accessibilité en transport en commun.



Lieu du travail : 600, Chemin du Golf, Île-des-Soeurs, Qc, H3E 1A8.

Toute personne intéressée est invitée à poser sa candidature dans les délais prescrits, auprès du Service des ressources humaines à rh@cigm.qc.ca.

**L'usage du masculin est utilisé à des fins d'allègement de texte sans aucune discrimination. L'entreprise souscrit en matière d'équité. Le poste est ouvert à tous les candidats répondants aux critères spécifiés. Seuls les candidats retenus seront contactés.*